

Créer un atelier ovin sur mon exploitation de grande culture

Les atouts :

- Marché porteur : des ventes au premier semestre lorsque les cours sont élevés !
- Apport d'un revenu complémentaire
- Exigence en Capitaux limitée
- Cycle de production court
- Utilisation de produits et de coproduits de l'exploitation (céréales, pulpes, surfaces dérochées, etc).
- Contribution en matière organique (gain économique de 130 à 150€/ha → de l'or noir)
- Aides couplées revalorisées dans le cadre des réformes de la PAC
- Possibilité d'une mise en place progressive d'un atelier
- Présence d'un encadrement technique, d'une filière organisée

Les exigences

- Goût pour l'élevage
- Nécessité de formation technique
- Rigueur dans la conduite du troupeau
- Besoin de temps disponible durant les périodes d'agnelages

Deux races préconisées :

- L'île de France** avec une productivité moyenne de 1,7 agneau par brebis et de bonnes qualités bouchères
- La romane** avec une productivité moyenne de 2,1 agneaux par brebis et de bonnes qualités maternelles

Des repères techniques et économiques pour réussir :

- Une **productivité** de **1,3 à 1,5** agneaux par brebis par an
- Des **poids de carcasse** de **18,5 à 19,5 kg**
- Une **quantité de concentrés** par brebis de **200 à 400kg** par an

→ Marge brute de **65 à 95€** par brebis
(Inosys réseau d'Elevage 2011 - 2015)

Un travail planifié avec des équipements adaptés :

- Automatisation possible de l'alimentation
- Parc de contention et de tri
- Cases d'agnelages avec abreuvoirs
- Louve pour l'allaitement artificiel

Compter 170 000€ pour la construction d'un bâtiment neuf pour 400 brebis ou 50 000 € pour l'aménagement d'un bâtiment pour 200 brebis

Exemple de répartition des temps de travail sur l'année, pour une tranche de 200 brebis

